

<p>Inspection éducation nationale circonscription Versailles</p> 	<p>Ecole maternelle Les 3 Pommiers 1 impasse du docteur Wapler 78000 VERSAILLES</p>		
<p>Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Ecole n° 1 en date du 05/11/2024</p>			
<p><u>Education Nationale</u> Présents : Directrice : Marie Pépion Enseignants : Marie –Pierre Maroteaux Cécilia Maillard Yann Taillanter <u>absents excusés :</u> Laurence Breton (I.E.N)</p>	<p><u>D.D.E.N.</u></p>	<p><u>Parents d'élèves</u> <u>Présents :</u> Caroline Cerezo Soudan (LIPEEM) Solveig Guihard (LIPEEM) Marie Rudelin (LIPEEM) <u>absents excusés :</u> Farouk Amghar (LIPEEM)</p>	<p><u>Commune</u> <u>Présents :</u> Cécile Cousin (responsable périscolaire) Nicole Hajjar (Maire adjointe déléguée à l'enseignement) <u>absents :</u></p>

Désignation du ou de la secrétaires de séance :

Cécilia Maillard

Séance ouverte à 18h00 et clôturée à 20h00

Signature Secrétaire de Séance :

Mme Maillard

Signature Président Conseil d'Ecole :

Mme Pépion

Madame Pépion introduit la séance du conseil d'école et demande à chacun de se présenter. Madame Pépion remercie Madame Hajjar et Madame Cousin pour leur présence à ce premier conseil d'école de l'année.

Bilan de la rentrée de septembre 2024 :

Les effectifs de l'école, à ce jour, sont les suivants :

Classe 1 (PS) : Marie Pépion et Axel Serre (décharge direction le lundi)	27 élèves
Classe 2 (PS/MS) : Cécilia Maillard	26 élèves (5 PS + 21 MS)
Classe 4 (GS) : Yann Taillanter	24 élèves (8 MS + 16 GS)
Classe 5 (GS) : Marie-Pierre Maroteaux	24 élèves

Total : 101 élèves sur 4 classes

Suite à la baisse des effectifs, nous avons fermé une classe.

Périscolaire :

Madame Cécile Cousin, responsable du périscolaire, présente son équipe et ses projets :

« Toute l'équipe du Périscolaire est ravie de continuer ensemble à encadrer et animer les différents temps périscolaires du site 3 pommiers/Wapler.

Pas de changement dans l'équipe pour cette nouvelle rentrée, les enfants retrouvent donc les mêmes référents que l'année précédente.

Point sur les effectifs selon les différents temps :

Accueil du matin 7h30 à 8h20 : 5 à 8 enfants/encadrement assuré par les ATSEM

Pause méridienne 11h30 à 13h20 : de 80 à 90 enfants/encadrement du déjeuner par les ATSEM + 2 animatrices

Accueil du soir 16h30 à 18h : de 45 à 55 enfants / encadrement par l'équipe d'animation soit 6 animateurs

Accueil prolongé de 18h à 18h30 : de 10 à 18 enfants / encadrement par 2 à 3 animateurs

Vous pouvez retrouver toutes les modalités et les fonctionnements des accueils dans le guide pratique du périscolaire. Celui-ci est disponible sur le panneau d'affichage de l'école, dans le hall d'accueil de la salle périscolaire et au niveau du panneau extérieur dédié aux informations du périscolaire.

Madame Pépion souligne que les familles peuvent aussi en prendre connaissance sur le blog de l'école.

Egalement, le guide a été envoyé à toutes les familles par mail en début d'année pour accompagner la lettre de présentation et les changements de modalités concernant les horaires et les inscriptions pour cette rentrée 2024/2025.

Rappel, il n'y a plus d'accueil à la demi-journée les mercredis.

Les horaires des mercredis et des vacances ont été modifiés : 7h30 à 9h puis de 17h à 18h30 les mercredis/ 8h à 9h et de 17h à 18h30 en période de vacances scolaires.

L'accueil de loisirs des 3 pommiers sera fermé pour les vacances de fin d'année.

Le calendrier des ouvertures pour l'année 2025 arrive prochainement.

La ligne fixe du périscolaire, 01.39.49.42.94 est en dérangement depuis la rentrée (une intervention est toujours en cours pour résoudre le problème ; merci de ne pas laisser de message pour le périscolaire sur le numéro de l'école maternelle) **merci de privilégier le 06.14.10.94.91 ligne professionnelle de Mme COUSIN Cécile, responsable périscolaire multi-sites** et **en cas d'indisponibilité ou d'absence** le 06.29.54.37.96, ligne professionnelle de son adjointe Mme JACQUOT Sophie. Présence sur le site de 11h à 18h30.

Pour toutes demandes (autorisation, dérogation, informations) concernant votre enfant et les temps du périscolaire merci d'adresser un mail à l'adresse suivante : cecile.cousin@versailles.fr

Le projet pédagogique, projet d'animation et la programmation sont accessibles à l'accueil du périscolaire. **Nous y mettons régulièrement de nouvelles informations, pensez à consulter les affichages.**

La responsable, son adjointe et l'équipe restent disponibles pour répondre à vos demandes et échanger avec vous. N'hésitez pas à nous solliciter. »

Madame Pépion remercie chaleureusement Madame Cousin pour son intervention.

Vie de l'école :

Élections des représentants de parents d'élèves :

Depuis l'année dernière, il n'y a plus qu'une seule procédure, le vote par correspondance.

Madame la directrice remercie les parents d'élèves élus.

Les parents d'élèves remercient les parents qui ont voté.

Résultats 2024-2025:

Nombre d'électeurs	182
Votants	146
Suffrages exprimés	130 (+ 16 votes nuls) soit 80.22 % de taux de participation
Représentants élus LIPEEM	4 titulaires : Caroline Cerezo Soudan Charlotte d'Archimbaud Sophie Mansuy Solveig Guihard 4 suppléants: Véronique Bonhe Palma Marie Rudelin Donia Bouallègue Farouk Amghar

Sécurité à l'école :

Madame Pépion rappelle que différents dispositifs sont mis en place pour assurer la sécurité des élèves dans l'école. Ils sont toujours d'actualité avec le maintien du plan Vigipirate, niveau renforcé « Urgence attentat ».

Sécurité porte entrée :

Depuis 6 ans a été mis en place un système de carte que chaque adulte doit présenter pour pouvoir entrer dans l'école et accompagner son enfant dans sa classe. Cette carte peut être présentée à partir d'un portable. En l'absence de la carte, l'adulte remet son enfant à l'ATSEM ou à l'enseignant présent à l'accueil.

A 8h20, 11h30, 13h20 et 16h20, 2 adultes surveillent et contrôlent systématiquement les entrées et sorties des élèves, comme celles des parents.

Madame Pépion souligne que cette mesure, inscrite dans le règlement intérieur, permet à chaque acteur de l'école (enseignant, Atsem, personnel remplaçant), d'identifier, comme membre de la communauté éducative des 3 Pommiers, les personnes entrant dans les locaux scolaires. Que ces personnes soient connues de longue date ou non.

Nous rappelons que nous ne connaissons pas tous les grands-parents, nourrices, oncles, amis(es) qui entrent et qui pourtant sont habilités par vos soins à venir chercher votre enfant.

L'importance de la présentation de sa carte d'accès repose sur le principe de précaution et s'inscrit dans le contexte de Vigipirate mais aussi dans des situations moins visibles celles des contextes familiaux particuliers.

Ce qui n'est pas un sujet, au quotidien, à l'école élémentaire puisque les parents ne rentrent pas dans l'école, l'est à l'inverse à l'école maternelle. Nous voulons continuer à vous garder l'école ouverte car ce contact est important, pour nous et pour vos enfants.

Nous vous remercions pour votre implication dans notre organisation. La sécurité et le bien-être de tous et de chacun demeurent notre priorité.

Votre compréhension et votre bienveillance sont nos meilleures alliées.

Sécurité incendie :

Trois exercices sont prévus tout au long de l'année scolaire. Ils ont pour objectif d'apprendre aux enfants à évacuer l'école, rapidement et dans l'ordre.

Le premier exercice a eu lieu le lundi 30 septembre. Les élèves se sont regroupés sous le préau de la cour de récréation en bon ordre.

PPMS (plan particulier de mise en sécurité)

Face aux risques majeurs naturels ou technologiques et aux risques attentat-intrusion: deux exercices différents doivent avoir lieu pendant l'année pour permettre à la communauté scolaire (élèves et adultes de l'école) de se préparer en cas d'incident important.

À noter :

Dans le cadre du **PPMS** (Plan Particulier de Mise en Sécurité), les enfants ont participé à un exercice de simulation « Attentat-intrusion », **le mardi 8 octobre 2024**, sur le temps de la récréation. Il a eu pour but de vérifier la reconnaissance de l'alarme Attentat-Intrusion et de son audition en tout point de l'école, de vérifier les comportements réflexes des membres de la communauté éducative (s'enfermer - se cacher - fuir).

Pour les élèves de maternelle, l'expression « Attentat-Intrusion » n'est pas utilisée.

L'exercice a été court et conduit sous forme de jeu : il a été question de jouer à se cacher tout en restant silencieux le plus longtemps possible.

Rappel : En cas d'intrusion ou d'exercices, il est demandé aux parents de bien suivre les consignes des enseignants et/ou des animateurs du périscolaire.

Exp : ne pas chercher à entrer dans l'établissement si l'alarme est en marche.

Pour information :

Une commission de sécurité composée de 6 personnes (personnels de la mairie, pompier, ..) est mandatée tous les 5 ans pour vérifier toutes les installations de sécurité de l'école.

Cette commission est venue le mardi 5 novembre pour effectuer cette vérification sur le groupe scolaire.

Règlement de l'école 2024-2025 :

Quelques modifications ou ajouts au règlement intérieur ont été proposés.

Suite à leur lecture, le règlement intérieur de l'école a été lu et approuvé à l'unanimité.

Les familles peuvent en prendre connaissance sur le blog.

La charte de la laïcité est également disponible sur le blog.

Une copie papier de ces 2 documents peut être fournie à la demande et à tout moment de l'année.

À noter :

Chaque parent va recevoir, dans le cahier de liaison de son enfant, l'attestation de lecture du règlement intérieur et de la charte de la laïcité.

Cette attestation doit être impérativement signée puis retournée à l'école rapidement, si possible.

Rappel : Nous vous remercions de **signer chaque document** qui vous est transmis dans le cahier de liaison quelle que soit l'importance que vous lui accordez.

Cela nous confirme que vous en avez bien pris connaissance.

Le projet d'école :

Notre projet d'école 2021-2024 privilégie l'accès sur les sciences, l'environnement et la biodiversité.

- 1) Nous poursuivons notre action pour le développement durable (tri sélectif dans les classes).
- 2) Au second semestre, nous souhaiterions mettre en place, pour prolonger la « Cité des sciences » de l'année dernière, des ateliers scientifiques sur le monde de la matière et des objets. Les dates et l'organisation ne sont pas encore déterminées. A suivre.
- 3) Poursuite de nos activités de jardinage (plantations, compost, récoltes,...) Les enfants vont planter prochainement des bulbes de jacinthes, de narcisses, de tulipes, etc... pour une floraison échelonnée de mars à mai.
- 4) Dans l'objectif du projet d'école et de l'éducation à l'image, nous envisageons d'optimiser l'utilisation de notre vidéoprojecteur par une séance Cinéma par trimestre. Une séance à Noël sera ainsi proposée à toutes les classes. Si besoin, nous élargirons cette utilisation avec de très courts documentaires pour nos ateliers scientifiques ou la présentation d'œuvres d'art.

Evaluation d'école :

Cette année le groupe scolaire Les 3 Pommiers-Wapler est soumis à une évaluation d'école.

Le cadre de cette évaluation est défini par la loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 pour **une école de la confiance**.

Dans cette démarche, l'ensemble de la communauté éducative est mobilisée. Nous serons donc amenés à vous solliciter.

Cette évaluation d'école va se prolonger sur une partie du second semestre.

L'APC :

Des activités pédagogiques complémentaires spécifiques sont organisées dans le cadre de la remédiation. Les parents des enfants concernés sont prévenus individuellement.

Ces activités sont relatives à divers domaines d'apprentissages :

- la maîtrise de la langue, écrite et/ou orale, graphisme, motricité fine, numération,...

De novembre à juin, mise en place d'activités de découverte de la nature dans l'espace jardin de l'école.

Tous les enfants sont concernés par le jardinage. Madame Pépion remercie Monsieur Taillanter qui prend en charge la gestion du jardin.

Que ce soit pour répondre à des besoins pédagogiques propres ou simplement dans le cadre des activités jardinage, chaque élève de MS ou de GS est appelé à participer aux APC.

C'est pourquoi, nous avons demandé à chaque famille son accord (ou non) signé.

Coopérative scolaire : prévisions 2024-2025

Le bilan comptable 2023-2024 a révélé un solde positif de la coop de 6504,24 € au 31/08/2024.

Les documents comptables ont été contrôlés, en septembre, par deux parents d'élèves élus et deux enseignants.

Les comptes de la coopérative ont ensuite été transmis pour contrôle final à l'OCCE (office central de la coopérative à l'école).

Cette année, nous avons procédé, du 23 septembre au 08 octobre, à notre campagne de dons pour la coopérative de l'école.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre générosité. La coop a reçu 2 668€ de dons.

Cette année, la coop va nous permettre de financer tout ou partie de certains objectifs inscrits dans le projet d'école, à savoir, les ateliers scientifiques mais aussi, les ateliers philo, les sorties au théâtre, le spectacle de Noël, l'achat de plantes (graines, bulbes, terre,...), l'achat de livres.
Et bien sûr, du matériel éducatif que nous devons régulièrement renouveler.

Projets et sorties :

***Du 25 novembre au 06 décembre 2024, l'école participera à la grande collecte de Noël organisée par le Secours Populaire Français (SPF):**

Comme l'année passée, l'école Les 3 Pommiers s'associe au SPF pour organiser dans ses locaux une collecte avec pour objectif d'offrir un Noël aux familles de Versailles les plus démunies, (adultes et enfants en situation de précarité).

Des dons spécifiques sont attendus sur notre école :

- Des **jouets neufs** (attention **PAS DE PELUCHES**) ;
- Des dons alimentaires : **biscuits apéritifs, confiture, café soluble, fruits au sirop;**
- Des produits d'hygiène : **brosse à dents, dentifrice, shampoing, gel douche.**

(Cette liste fait partie des 15 à 20 produits qui constituent le colis de Noël.)

Si vous le souhaitez, vous pourrez participer en déposant vos dons dans les cagettes et sacs prévus à cet effet dans l'entrée ou dans le bureau de la directrice pour les objets volumineux.

Le SPF récupèrera les dons le lundi 09 décembre au matin.

Le 21 décembre, les colis de Noël seront distribués aux familles et les jouets offerts aux enfants par les Pères Noëls verts du SPF.

Nous vous remercions par avance pour votre générosité.

***LeS spectacleS de Noël :**

- 1) **Tous les élèves de PS et de MS** (MS classes de Mme Maillard et de Mr Taillanter) se retrouveront dans la médiathèque de l'école (1^{er} étage), le **13 décembre à 9h30**, pour assister au spectacle « **Plume, apprenti lutin** » du CCDM (centre de création et de diffusion musicales).

« L'histoire aborde de façon ludique le sens de la fête de Noël ».

- 2) **Tous les élèves de GS** iront au **théâtre Montansier, le jeudi 19 décembre à 10h00**, assister à la représentation de **Casse-Noisette** (création chorégraphique et numérique issue du mythique ballet).

Nous solliciterons quelques parents pour accompagner les GS des classes 4 et 5 ce jour-là.

***Le goûter de Noël :**

Les élèves fêteront Noël à l'école le mardi **17 décembre**. Un goûter et des chants sont prévus pour les enfants qui pourront apporter des gâteaux et des boissons pour l'occasion.

***Visite à l'espace Richaud :**

La mairie de Versailles propose aux écoles maternelles d'aller visiter « *l'exposition temporaire sur le travail artistique du plasticien végétal Duy Anh Nhan Duc, Les cimes de l'asphalte. Cet artiste met à l'honneur la nature et particulièrement les arbres qui ont une place centrale : sculptures, peintures, ETC...Un univers 100% végétal* ».

Chacune de nos classes ira donc, en décembre, participer à la visite-atelier « l'arbre de mes rêves ». Les dates vous seront précisées par un affichage devant chaque classe. Nous solliciterons quelques parents pour nous accompagner.

Nous remercions chaleureusement la mairie de Versailles pour cette initiative.

***Les ateliers philosophiques :**

Comme annoncé, lors de la réunion de rentrée du 17 septembre, nous allons proposer à nos élèves de MS et de GS des ateliers philosophiques. Ceux-ci sont en train de se mettre place et seront animés par un membre de l'association SEVE.

Monsieur Roger, responsable territorial de SEVE, est venu dernièrement nous présenter les ateliers philo en la présence de Madame Gerbaud, conseillère pédagogique de la circonscription de Versailles.

Voici en quelques lignes l'essentiel du projet :

Créée en 2016, l'association SEVE a l'**agrément Education nationale (EN)** pour animer des ateliers philo au sein des classes de la MS au lycée et l'**agrément Jeunesse/Education populaire** pour intervenir dans les centres périscolaires.

Les intervenants Seve sont formés par l'association, référencés EN et sensibilisés VRL (valeurs de la République et de la laïcité).

C'est donc un intervenant SEVE qui animera ces ateliers au sein de notre école de la MS à la GS.

L'objectif est de développer l'esprit critique des élèves. Chaque thématique sera déclinée sur 2 à 3 séances pour permettre aux enfants d'aller au bout de leur réflexion, de leur pensée.

Thèmes choisis par l'équipe :

L'amitié

La différence

Faut-il faire des efforts ?

Pourquoi ne peut-on pas faire ce qu'on veut ?

Qu'est-ce que les émotions ?

Est-ce que c'est grave de faire des erreurs ?

Monsieur Roger : « L'idée n'est pas de guider les élèves mais d'aller là où ils nous emmènent, en les accompagnant »,.

Les séances débiteront le 13 janvier pour s'achever le 4 avril 2025.

Vous pouvez également consulter le site de l'association SEVE.

***Matinée Portes Ouvertes :**

Une rencontre familles/école est prévue le **samedi matin 1er février 2025**. Ce sera l'occasion, pour les familles, de découvrir les différentes activités réalisées en classe et de discuter avec les enseignants.

Un petit déjeuner convivial sera proposé par les parents délégués à cette occasion.

Les modalités d'organisation vous seront communiquées courant janvier.

A noter :

Les carnets de réussites pour les MS et les GS seront donnés aux parents le **07 février 2025**.

***Sortie de fin d'année :**

Le jeudi **15 mai 2025 à 10h00**, toute l'école (4 classes) ira au théâtre Montansier voir le spectacle **La Cuisine Musicale**, « un moment musical ludique, festif et participatif particulièrement savoureux ».

Informations diverses :

Sorties pédagogiques à la bibliothèque de l'Heure joyeuse :

Cette année, les rendez-vous mensuels ont repris pour toutes les classes et débuté le 7 octobre pour les classes 1 et 5.

Nous retrouvons l'équipe de l'Heure joyeuse avec joie car nous savons par expérience que les enfants apprécient énormément ces moments. Ces visites s'achèveront au mois de mars.

Le bilan des 4 ans pour tous les élèves de MS a débuté le 21 septembre et s'achèvera le 12 novembre. Organisé par la PMI, ce bilan a pour objectif de vérifier l'audition, le langage, la vue et le graphisme. Je rappelle que ce bilan est obligatoire.

La photo de classe :

Le photographe est venu à l'école **le lundi 14 octobre** au matin, pour les photos individuelles et les photos de groupe-classe.

Les commandes se font désormais par internet et devront être effectuées **avant le 22 novembre** pour vous parvenir avant Noël.

Si vous avez des difficultés pour les commandes par internet, merci de vous rapprocher de Madame Pépion.

Les attestations d'assurance :

Il nous manque encore un grand nombre d'attestations d'assurance scolaire.

Merci de les fournir avant le 15 novembre dernier délai pour pouvoir participer aux sorties.

Questions à la mairie :

Travaux souhaités :

- 1) Est-il possible de combler les trous dans le revêtement de la cour causés par les racines des arbres ? Ils sont source de chutes fréquentes des enfants.

Réponse de la Mairie : « Prévu dans les prochains jours (par le service des espaces verts). »

- 2) la directrice réitère sa demande de pose d'un grillage le long du mur donnant sur la sente du parking pour le rehausser afin de sécuriser la cour de récréation. (voir réponse ci-dessous)

La parole est donnée aux parents d'élèves.

- 1) Où en est le dossier de la sécurisation du mur suite à la visite, l'année dernière, des services de la mairie ? Ces travaux vont-ils se faire prochainement et pourraient-ils avoir un impact sur l'utilisation de l'espace de récréation des enfants ?

Réponse de la Mairie : « étude de faisabilité à réaliser (par le service des bâtiments) en tenant compte des contraintes diverses. Les travaux ne sont pas prévus à ce jour. »

Nous reviendrons ultérieurement sur la question de la sécurisation du mur.

- 2) La LIPEEM souhaite pouvoir mettre en place un vote électronique dès l'année prochaine. Celui-ci permettrait la simplification des démarches pour tous les parents, votants ou candidats, ainsi qu'une économie de papier de papier conséquente.

Réponse de la Mairie : « La mise en place du vote électronique pour les élections de parents d'élèves nécessiterait un budget de 5000 euros par an, trop coûteux. »

Avant de clôturer la séance, Madame Pépion remercie tous les parents d'élèves auprès desquels elle trouve toujours énormément de soutien et ses 3 collègues de la maternelle avec lesquels elle travaille toujours avec autant de plaisir depuis bientôt 6 ans.

Les dates des prochains conseils d'école sont le mardi 11 mars et le vendredi 13 juin 2025.